



Juin 1936, les accords de Matignon

Laure MACHU

RÉSUMÉ

Signés le 8 juin 1936, les Accords de Matignon sont le résultat d'une négociation arbitrée par le gouvernement du Front Populaire entre le patronat français et la CGT. Ils mettent en place une forme de modernité sociale marquée par la reconnaissance du rôle des organisations syndicales et des conventions collectives dans la réglementation des salaires et des conditions de travail. Dans le contexte des grèves de 1936, les Accords de Matignon se traduisent également par l'établissement de nouveaux rapports d'autorité entre patrons et ouvriers comme l'illustre le témoignage d'Henri Vieilleident.



Une de l'Humanité, 8 juin 1936 ([Gallica](#))

Mise au point : contexte politique et mise en œuvre des Accords de Matignon

En mai 1936, la coalition de Front populaire, qui rassemble les socialistes, les communistes et les radicaux remporte les élections législatives. Parce que le parti socialiste récolte le plus de voix, Léon Blum est désigné Président du Conseil. Peu après la victoire et avant la formation du gouvernement, une vague de grèves déferle sur le pays. Les deux premières grèves d'ampleur ont lieu dans les usines d'aviation au Havre et à Toulouse pour protester contre le licenciement d'ouvriers grévistes le 1^{er} mai. Durant la seconde quinzaine de mai, le mouvement gagne les usines d'aviation et d'automobile de la région parisienne. Le 2 juin, 150 usines sont occupées, et les grèves s'étendent à toute la France.

Signés le lundi 8 juin 1936 par les représentants de l'organisation patronale de la CGPF (Confédération générale de la production française) et de la CGT (Confédération générale du travail), les accords de Matignon sont restés le

symbole des acquis sociaux conquis en 1936.

À la demande des milieux patronaux qui contactent Léon Blum dès le 4 juin 1936, la négociation qui aboutit aux Accords de Matignon est d'abord destinée à trouver une issue au mouvement de grève et aux occupations d'usines. Tout en appelant les travailleurs au calme et à la dignité, Léon Blum propose à la CGT de négocier avec le patronat.

L'empressement des négociateurs patronaux exprime avant tout la peur d'une contagion révolutionnaire. La majorité des chefs d'entreprises voient dans les grèves un mouvement concerté, politique, et de nature révolutionnaire où se distinguerait la main de Moscou. Si l'historiographie a depuis infirmé la thèse du « complot communiste » en soulignant le caractère largement spontané du mouvement mais aussi la volonté du PCF de le limiter puis de le faire cesser dans l'ordre, l'effroi que provoque la puissance du mouvement et les occupations est bien réel. Pour les négociateurs, les accords sont un moindre mal qui a servi à éviter le pire.

Léon Blum fixe le cadre et les modalités des discussions : par la négociation avec les partenaires sociaux (représentants des patrons et des salariés), les discussions porteront sur le relèvement des salaires et la généralisation des conventions collectives, tandis qu'une loi ultérieure définira les modalités de la semaine de quarante heures et les congés payés. En signant les accords, les représentants patronaux admettent l'établissement immédiat de conventions collectives. Signées par les organisations patronales et les syndicats ouvriers, ces accords doivent permettre d'accorder à l'ensemble des ouvriers et des ouvrières d'un secteur les mêmes avantages : reconnaissance du droit syndical, fixation des salaires minima, réajustement des salaires anormalement bas et institution de délégués syndicaux dans les ateliers. Les patrons s'engagent à ne pas sanctionner les faits de grève et les représentants ouvriers s'engagent à intervenir en faveur de la reprise du travail.

En ce sens, les accords Matignon inaugurent une forme de modernité sociale marquée par la reconnaissance du rôle des organisations syndicales et des conventions collectives dans la réglementation des salaires et des conditions de travail qui échappe désormais aux seules lois du marché ou aux négociations interindividuelles entre patron et salarié. Enfin, la fixation de salaires minima et le rajustement des salaires anormalement bas font désormais de la négociation collective le pilier d'une politique économique destinée à stimuler la croissance par le soutien au pouvoir d'achat des masses ouvrières. Si elle a pu être qualifiée de pré-keynésienne, la politique économique du Front populaire n'est pas tant inspirée par le New Deal, politique de relance par la demande initiée par Roosevelt à partir de 1934, que par la recherche d'un compromis entre le socialisme et le libéralisme. Ancien conseiller d'État, le nouveau Président du conseil est un fervent défenseur de l'extension des services publics. De même, Léon Blum est très intéressé par l'expérience fordiste. La politique qu'il entend mener consiste avant tout à accroître le pouvoir d'achat et à rétablir la confiance entre les acteurs économiques. S'il plaide pour une augmentation des salaires et la réduction du temps de travail, il fait preuve de modération dans le domaine des politiques économiques en refusant le dirigisme étatique et l'instauration d'un impôt sur le capital, ce qui le distingue nettement des différents modèles de planification économique expérimentés en Italie, en Allemagne, en URSS dans les années trente.

Document : Une grève racontée par l'ouvrier serrurier Henri Vieilledent, juin 1936

Le récit d'Henri Vieilledent, ouvrier serrurier et membre du conseil d'administration de la Chambre syndicale de la serrurerie, relate la grève qui débute le lendemain de la signature des Accords Matignon, au sein de l'entreprise de charpente et de menuiserie qui l'emploie.

Alors le lundi 8 juin, avant l'entrée de 13h25, une brève décision avait été prise sous l'impulsion du seul syndiqué de « la boîte ». Après la sortie de 18 heures, on se réunissait au « Petit bar ». La moitié du personnel des ateliers du fer (une vingtaine d'ouvriers) étaient là ; on se mit d'accord sur l'action à entreprendre. L'amour propre sensibilisé par les événements, facilita la décision. (...) La rentrée du lendemain mardi 9 juin eut lieu sans attroupement, et le travail fut assuré jusqu'au casse-croûte. L'action devait être engagée à la fin de la pause. Ainsi fut fait. Chacun ayant abandonné sa tâche ; délégués en tête, le groupe des ouvriers du fer, une quarantaine, quitta les ateliers du bois, le cortège entraîna menuisiers, charpentiers et manœuvres.

Un peu d'émotion, quelque solennité accompagnaient cette marche vers le patron, catalogué « dur ». Les délégués comptaient cinq à dix années de présence. Aucun d'eux ne connaissait sa voix. Circulant quotidiennement dans les ateliers, menace silencieuse, il ne parlait qu'à son contremaître. L'entretien, vers lequel ils allaient, innovait ; il allait inaugurer une ère de rapports nouveaux.

Pendant l'arrêt du casse-croûte, il avait été convenu que les grévistes, afin de manifester leur unanimité, se placeraient dans la cour, devant les vitres de la direction. En haut d'un petit escalier, les délégués découvrirent le bureau patronal éclairé par la baie vitrée à travers laquelle il pouvait déjà voir les hommes en bleus. La porte était ouverte ; ils étaient attendus. Le patron était dans son habituelle tenue, en veston, le chapeau sur la tête. Assis, il se tourna pour regarder les quatre compagnons qui s'alignèrent silencieusement au bout de son bureau ; puis son regard alla vers la cinquantaine de visages attentifs qui se dressaient devant lui dans la cour. Il était pâle ; ses lèvres trahissaient l'émotion. (...) Regardant à nouveau les délégués debout, il leur dit d'une voix où perçait la crainte : « Messieurs, votre action ne me surprend pas ; nous vivons une période de trouble ; je n'espérais pas échapper au désordre ». (...)

Pour le porte-parole des grévistes, l'invitation s'apparentait à une délivrance (...) Avec quelque rudesse, il parla des souffrances endurées dans des bâtiments ouverts à tous vents, parce que réduits, sur deux côtés, à leur charpente ; il souligna l'offense à leur dignité que constituait l'absence de toute hygiène et de tout confort ; il parla de la sécurité complètement délaissée. Il précisa ce qui ne devait plus être. Toutes ces demandes, avec les revendications de salaires étaient consignées sur les feuillets qu'il déposa sur le bureau.

Témoignage d'H. Vieilledent cité par G. Lefranc, 1936, *l'explosion sociale*, Paris, Julliard, Archives, 1966, p.202-208.

Éclairages : ouvriers et patrons en 1936, « une ère de rapports nouveaux »

Recueilli en 1966 par Georges Lefranc, historien du Front populaire, le témoignage d'Henri Vieilledent, ouvrier serrurier et syndicaliste, montre bien l'effet d'entraînement produit par la signature des accords de Matignon et le caractère relativement spontané des grèves. Dans cette petite entreprise de charpente de la région parisienne, la situation est assez semblable à celle de la majorité des entreprises françaises : les Accords de Matignon encouragent les ouvriers à faire grève en donnant une véritable légitimité politique à leurs revendications. Prise sous l'impulsion du « *seul syndiqué de la boîte* », la grève est déclarée sans préavis et prend la forme d'un débrayage, « *l'amour propre sensibilisé par les événements* » emportant la décision des ouvriers.

L'ordre des revendications se démarque des programmes syndicaux par la priorité donnée aux conditions de travail notamment à l'amélioration de l'hygiène et du confort par l'installation de réfectoire, d'infirmerie, de WC

avec lavabos, etc. L'accent mis sur ces revendications très concrètes traduit une certaine modération des grévistes. Ils n'évoquent pas en effet les revendications qui remettent plus directement en cause le pouvoir patronal, comme le droit syndical, les délégués d'atelier ou encore l'instauration d'un contrôle sur les licenciements. Mais il s'agit également, comme le suggère le texte, de mettre fin à des conditions de travail jugées dégradantes et d'affirmer, là encore, la dignité conquise.

Selon le témoignage d'Henri Vieilledent, le patron de cette entreprise est un chef distant, froid et autoritaire qui jusque-là ne « *parlait qu'au contremaître* » si bien que personne « *ne connaissait le son de sa voix* ». La description de sa tenue - l'homme est en « *chapeau* » et « *veston* » alors que les ouvriers sont en « *bleus* » - comme de l'architecture des lieux - tout en haut d'un petit escalier, son bureau isolé, surplombe la cour et les ateliers - souligne la distance vis-à-vis des ouvriers. L'émotion du patron est palpable : il est « *pâle* » et ses « *lèvres trahissent son émotion* », c'est-à-dire « *sa crainte* ». À l'inverse, la détermination et la solidité du collectif ouvrier, forgé par les événements, se lit dans son unanimité soulignée à plusieurs reprises. Si le texte dramatise et exagère sans doute un peu la panique patronale, il ne faut pas négliger le renversement du rapport de force permis par les grèves et les émotions qu'il suscite chez certains patrons moins maîtres de leurs émotions. Au même moment, le patron de la Samaritaine, le célèbre grand magasin parisien, accepte de recevoir une délégation mais s'emporte et dénonce l'ingratitude de ses employés.

Au-delà de la question des salaires, les grévistes mettent en cause la nature du lien qui unit le chef d'entreprise et les ouvriers. Désormais, le patron n'est plus chez lui et les ouvriers ne sont pas des serviteurs qui lui devraient allégeance. La négociation ouvre donc « *une ère de rapports nouveaux* », comme le souligne Henri Vieilledent trente ans plus tard.

Le mouvement de juin 1936 a profondément ébranlé le patronat et plus largement les classes dominantes. Refusant de soutenir un gouvernement de « *rouges* », la bourgeoisie envoie ses capitaux à l'étranger, en Suisse. L'hebdomadaire d'extrême droite *Gringoire* calomnie et insulte les membres du gouvernement tandis que les caricatures dépeignent les ouvriers en brutes alcooliques et fainéantes. Dans les usines, le mot d'ordre est au rétablissement de l'autorité patronale malmenée. Hissé à la tête de la CGPF, Claude-Joseph Gignoux lance un vibrant appel : « *Patrons, soyez des patrons* » dans un pamphlet publié en 1937. Les patrons des grandes et des petites entreprises sont ainsi exhortés à rejoindre l'organisation syndicale pour faire contrepoids à la CGT mais surtout à défendre chaque jour avec fermeté leur autorité et leur rôle de chef auprès des salariés. L'atmosphère de guerre civile larvée en dit long sur le traumatisme des grèves de 1936.

BIBLIOGRAPHIE

PROST Antoine, *Autour du Front populaire, aspects du mouvement social au xx^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2006.

MACHU Laure, "La convention collective, fondatrice de nouveaux rapports sociaux et politiques ?", in Morin Gilles, Richard Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 199-209.

MARGAIRAZ Michel, TARTAKOWSKY Danielle, *Le Front populaire*, Paris, Larrouse, collection L'œil des archives, 2009.

VIGREUX Jean, *Histoire du Front populaire, l'échappée belle*, Paris, Taillandier, 2016.

Source URL:

<https://ehne.fr/eduscol/terminale-generale/fragilites-des-democraties-totalitarismes-et-seconde-guerre-mondiale-1929-1945/l'impact-de-la-crise-de-1929-des-equilibres-economiques-et-sociaux/juin-1936-les-accords-de-matignon>